



# **Centre Communal d'Action Sociale**

## **Rapport d'activités 2015**



# Les missions

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison avec les institutions publiques et privées.

A ce titre, il gère l'instruction des dossiers d'aide sociale légale et facultative.

# Le fonctionnement

Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2015.

- Février 2015 le Débat d'Orientation Budgétaire a été voté
- Mars 2015, le conseil d'administration a procédé au vote:
  - du budget primitif,
  - du compte administratif et du compte de gestion.
- En Août 2015, conseil d'administration exceptionnel pour le secours aux agriculteurs
- Octobre 2015
  - Travail et réflexion du conseil d'administration sur la méthodologie d'attribution des logements sociaux.
  - Mme Joëlle BEAUDOIN et Afife ASATEKIN ont quitté le CCAS, accueil de Mme Véronique ZIMMERMAN et Mr Yves DUTEL,
- Novembre 2015, attribution du Nom de la Résidence André Jaillet.



# Les agents du CCAS

- Marielle Gigandon, Responsable du CCAS à 80%
- Sarah Maisonhaute, assistante du CCAS pour 11,5 heures hebdomadaires. Départ début juillet 2015
- Valérie Marnas, assistante du CCAS pour 11,5 heures hebdomadaire. Arrivée en septembre 2015, avec d'autres missions notamment l'état civil.
- Le CCAS fait partie du pôle service à la population géré par Yannick Gougne depuis janvier 2016

# Les missions

L'aide sociale légale, obligatoire

L'aide sociale facultative

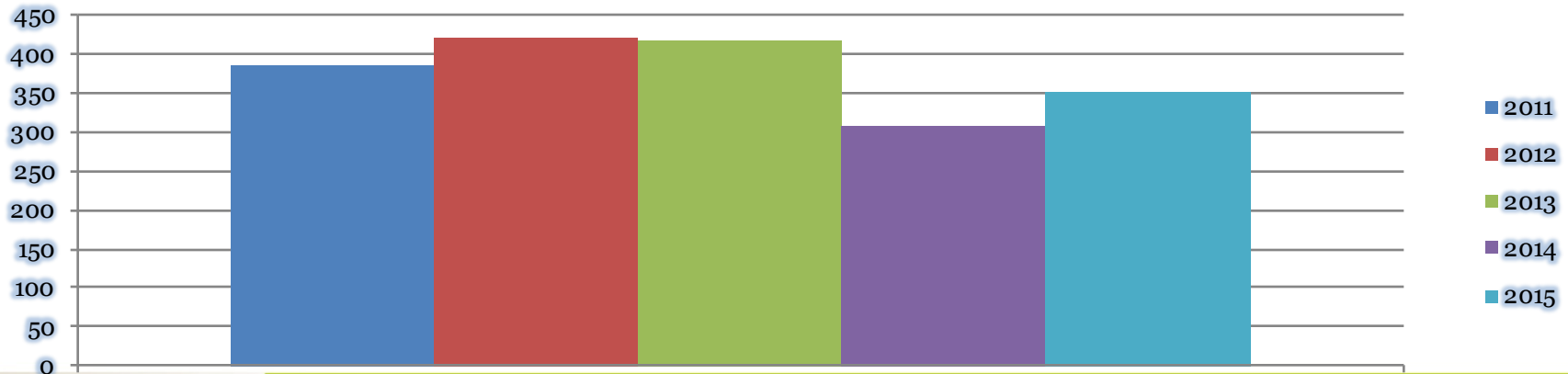
# L'aide sociale légale

## **OBLIGATION DES CCAS**

# L'accompagnement individuel

On constate une petite augmentation du nombre d'entretien par rapport à 2014, mais on atteint pas les chiffres de 2012 et 2013. Pourquoi?

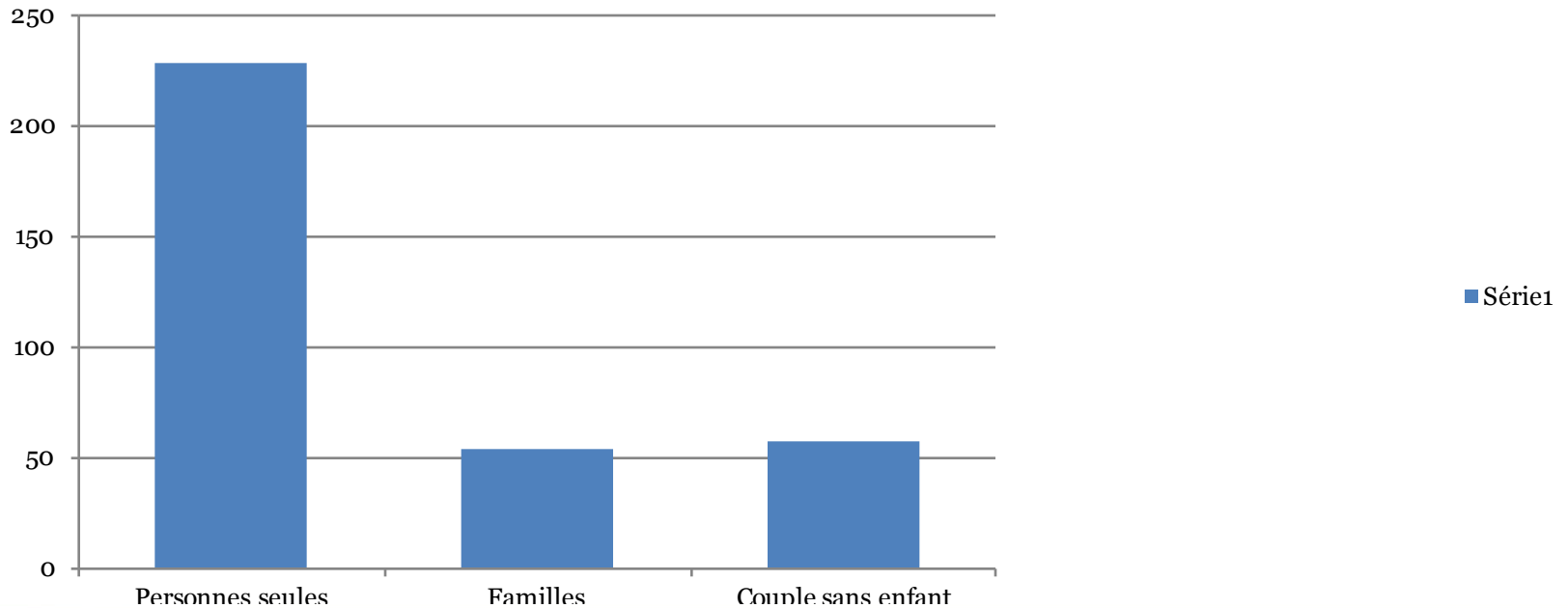
- par la réorganisation du service, et notamment l'accueil uniquement des demandeurs de logements sociaux mornantais,
- La réorientation vers les services de la maison du Rhône (familles, personnes déjà suivies...)
- Une évolution des missions collectives et de développement social local du CCAS, qui laisse moins de temps pour l'accueil des usagers.



# Le Public/composition du foyer

- Les personnes seules constituent les  $\frac{3}{4}$  des usagers qui sollicitent le CCAS

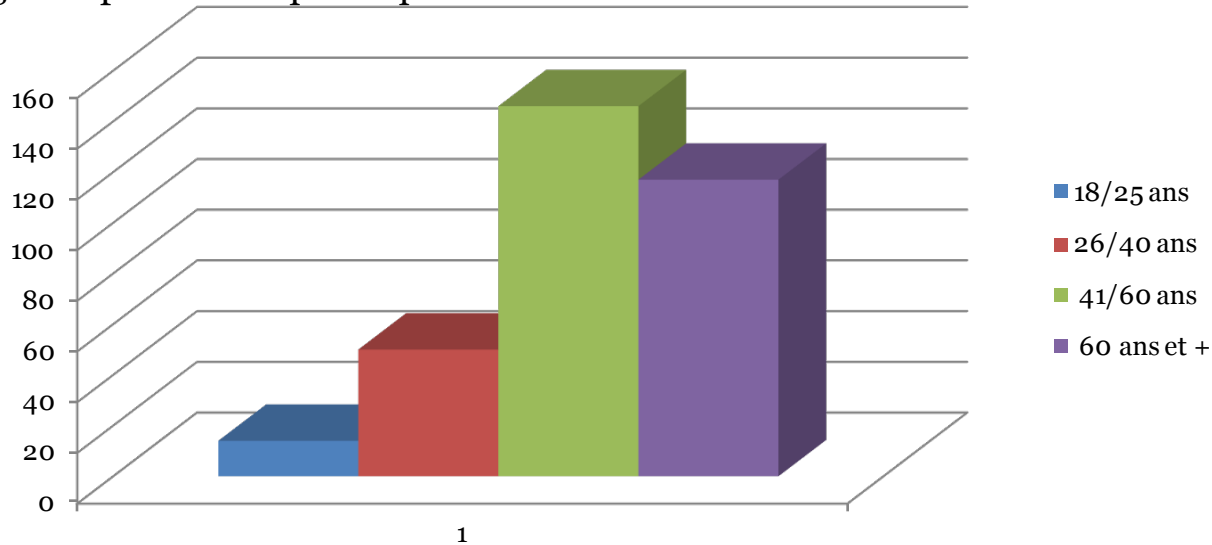
**PUBIC PAR SITUATION FAMILIALE**





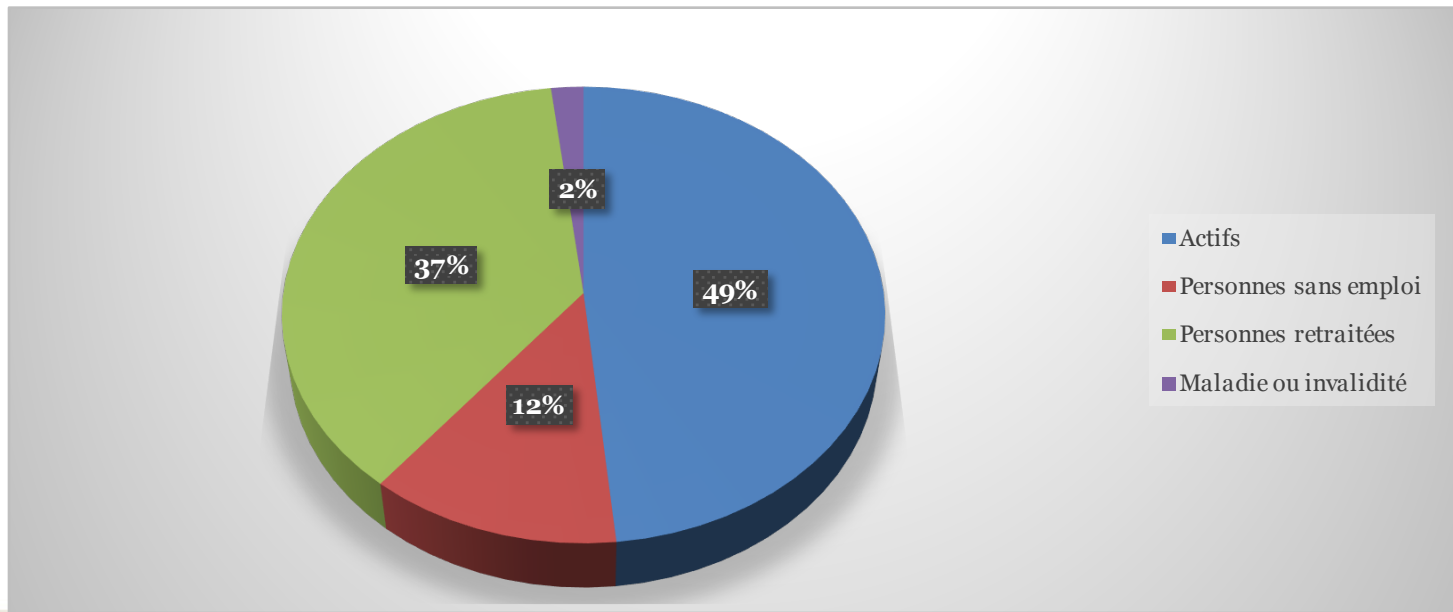
# Le Public/L'âge

- Les plus de 41 ans représentent la grosse majorité du public rencontré. Les demandes des plus de 60 ans se maintiennent.
- L'âge des personnes qui fréquentent le CCAS



# Le Public/ Catégories socio-Professionnelles

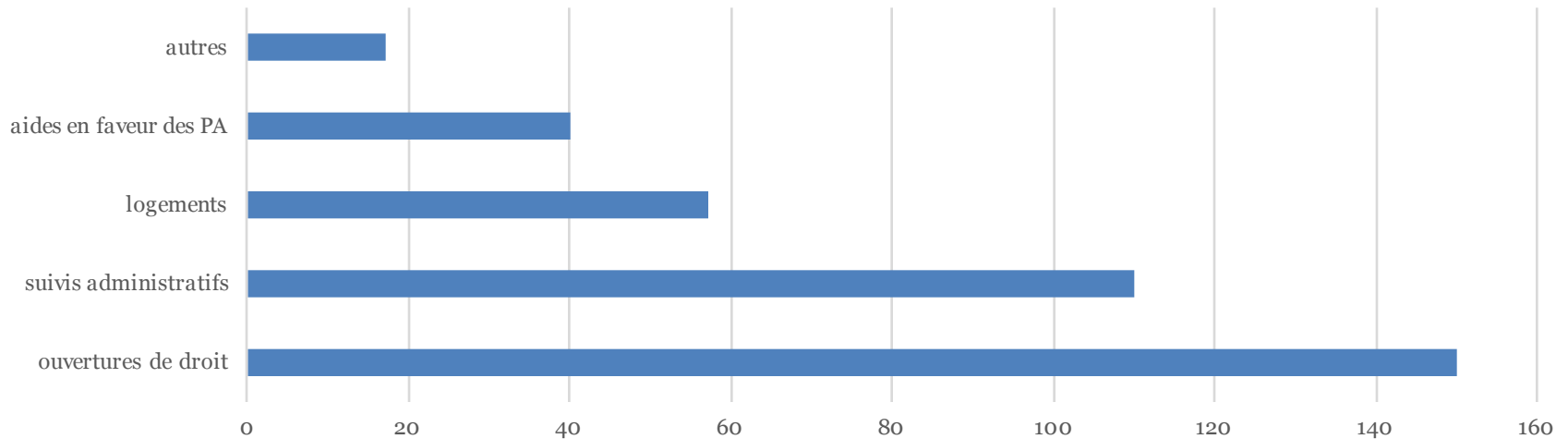
- Près de 50% des personnes qui s'adressent au CCAS travaillent. Le public des travailleurs pauvres est assez représenté.



# Quelles sont les demandes ?

Les demandes restent les mêmes en proportion que sur les années précédentes.

Répartition par type de demande



# concrètement

- **Ouverture de droits:** CMUC, Prime d'activité, demande d'APL, demande d'aide financière auprès de la Maison du Rhône, auprès des mutuelles ou caisses de retraite, secours en argent, bons alimentaires
- **Aides administratives:** suivi budgétaire, dossier de surendettement, domiciliation, déclaration à pôle emploi ou la CAF, divorce,
- **Aides en faveur des personnes âgées:** aides sociales PA, demande spécifique d'ASPA,
- **Logement:** demande de logement social.....
- Quelques questions que l'on peut avoir:
  - Peut-on cumuler un travail avec une pension de retraite si oui dans quelles conditions
  - Comment faire une demande d'invalidité
  - Qu'est ce que la prime d'activité en place depuis janvier 2016
  - Comment engager une procédure de divorce
  - Comment faire face au décès d'un proche.....



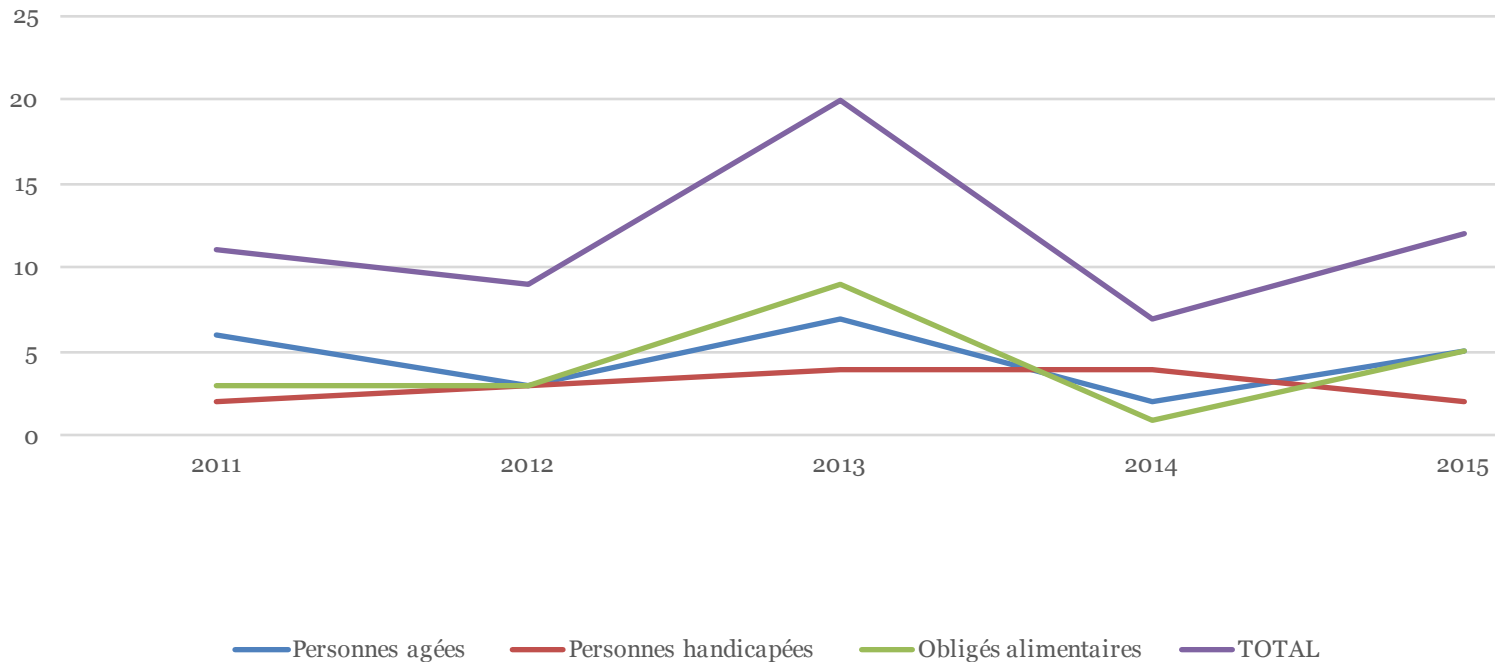
# Les dossiers d'aide sociale en 2015

- 5 dossiers d'obligation alimentaire
- 5 dossiers d'aide aux personnes âgées
- 2 dossiers d'aide aux personnes handicapées
- 0 dossier d'aide ménagère

Au total : 12 dossiers instruits dans l'année contre 7 en 2014.

# Evolution sur les 5 dernières années

Instruction des dossiers d'aides sociales personnes âgées et handicapées





# Plan canicule / grand froid



Conformément au dispositif mis en place par la Préfecture du Rhône, destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule ou d'une période de grand froid, le CCAS se mobilise pour aider la population à faire face aux éventuelles périodes de forte chaleur ou de froid.



# Plan canicule/grand froid

## Bilan et perspectives

### Pour 2015

Mise en œuvre de la procédure réglementaire et des moyens de communication et de vigilance,

**L'objectif:** Intervention tous les jours de la semaine du lundi au dimanche

Cet été, le plan canicule a été déclenché 3 fois en niveau 3.

**12 bénévoles, 4 élus, et 2 agents** mairie ont été mobilisés durant les **20 jours de déclenchement**, pour les appels hebdomadaires auprès des **36 personnes** inscrites.

Certains bénévoles ont choisi d'accompagner leurs appels de visites à domicile.

### En 2016

- Poursuite de la procédure en place.
- Courrier transmis plus tôt aux personnes inscrites aux fichier afin de réactualiser les informations.



# Election de domicile

- La domiciliation ou "élection de domicile" recouvre à la fois un droit et une procédure. Elle permet aux personnes sans domicile fixe ou stable, de disposer d'une adresse où recevoir leur courrier.
- La procédure de domiciliation n'implique pas nécessairement l'hébergement du bénéficiaire. Formalisée par la délivrance d'une attestation d'élection de domicile reconnue par l'ensemble des administrations, elle permet de faire valoir des droits et de bénéficier de prestations.
- Bénéficiaires : 7 personnes
- Nouvelle entrée : 1 personne
- Sortie du dispositif: 1 personne





# Analyse des besoins sociaux

## Obligation légale des CCAS

Réalisée en 2011, elle a mis en lumière différentes problématiques :

- Soutien aux familles monoparentales :
  - À la parentalité
  - À l'accès au logement social
  - A l'ouverture de droits
- Les jeunes adultes et l'accès au logement :
  - Accompagnement à la décohabitation
  - Travail sur l'attractivité des logements pour ce public



# Analyse des besoins sociaux (suite)

- Les seniors :
  - Travail sur l'isolement social, géographique
  - Travail sur la réponse en matière de prévention et de maintien à domicile
  - Réflexion sur l'entrée dans la dépendance (logement adapté...).
- Le logement et l'habitat :
  - travail sur les logements vacants
  - Augmentation du parc de logement social
  - Se questionner sur l'occupation des logements sociaux (composition des ménages/surface du logement)



# Analyse des besoins sociaux, Bilan et perspectives

- Pour 2015

- Conforter les liens avec les partenaires.
- Les actions ont été proposées au regard de l'ABS et du rapport d'activité.

- En 2016

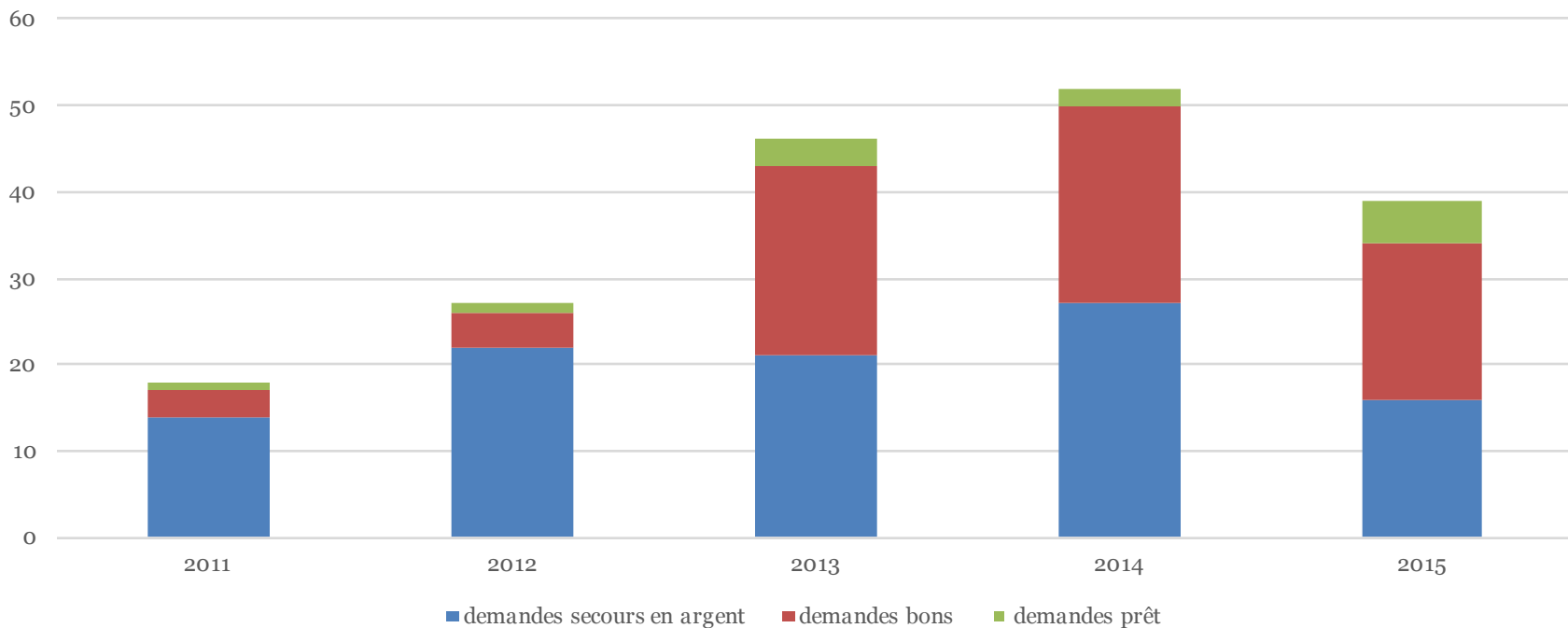
- L'ABS nous permet d'orienter les politiques notamment en matière d'aide sociale facultative



# L'aide sociale facultative

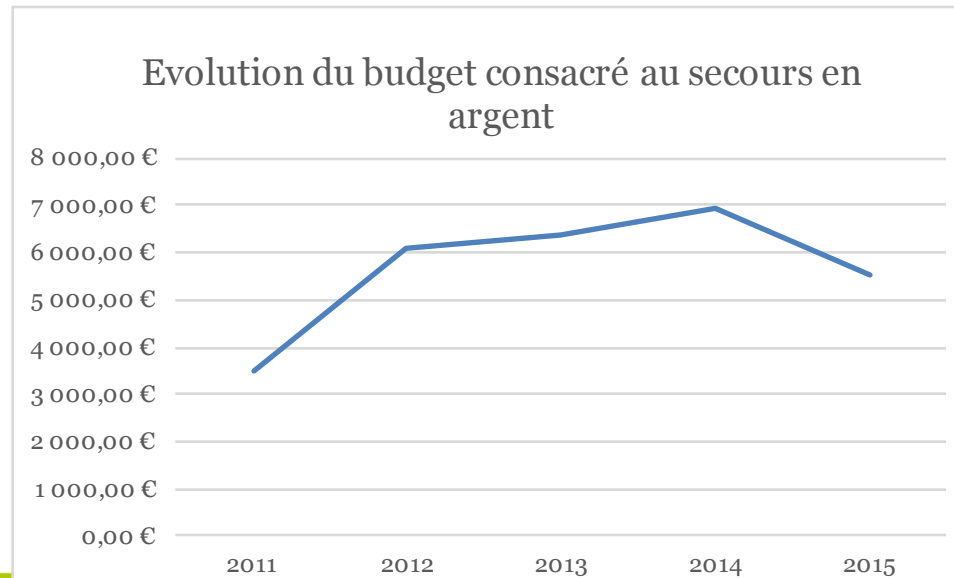
# Aide sociale facultative

Evolution de la demande de l'aide sociale facultative



# Les secours en argent non remboursable

- Une hausse pour 2014 de 8% par rapport à 2013 qui s'explique notamment par une aide concernant des frais d'obsèques. La baisse constatée pour 2015 est à mettre en lien directement avec la diminution des demandes,



# Typologie

- Les secours énergie et de loyer constituent les plus importants tant au niveau des demandes qu'au niveau du budget.
- Cette année des demandes pour des frais d'obsèques, des frais de scolarité et de cantine ainsi que d'accès aux soins ont été déposées.





# Les secours en argent remboursable : les prêts

- 1440 euros ont été accordés en 2014 en direction de 2 personnes
- 520 euros en 2015 en direction de 3 personnes

Mis en place depuis mai 2014 ce dispositif est une vrai réponse. Les remboursements ont jusqu'à aujourd'hui tous été honoré,

# L'évolution des bons alimentaires

- 20 bons alimentaires pour un montant de 527 € (contre 500,51 € en 2014) ont été délivrés. Ils se répartissent comme suit:
- Famille monoparentale : 1
- Personnes seules : 9
- Couples sans enfant : 2
- Famille: 1



Les usagers sont également orientés vers EMMAUS : 20 foyers ont été concernés, contre 7 en 2014.

On constate une augmentation inexorable des demandes pour les bons alimentaire signe d'une dégradation des situations sociales. Le poste passe de 110 euros en 2011 à 527 euros en 2015,



# L'aide sociale facultative

## Bilan-perspectives

### **Pour 2015**

- ❖ Petite diminution du nombre de demandes et de façon induites de l'enveloppe financière,
- ❖ Orientation des usagers auprès des organismes compétents
- ❖ Instruction des demandes de secours auprès des organismes compétents.
- ❖ Vote par le Conseil d'administration d'un secours exceptionnel pour les agriculteurs du territoire aux regard du contexte climatique et économique. 8 demandes déposées pour 4000 euros attribués,

### **En 2016**

- ❖ Poursuite du travail partenarial engagé avec la MDR et les autres partenaires
- ❖ Renforcer l'analyse des situations et des demandes d'aide.
- ❖ Poursuivre le travail en amont d'ouverture de droit.
- ❖ Maîtrise du budget
- ❖ Réfléchir aux réponses face à la précarité énergétique



# Les aides aux familles



# Aide aux devoirs

- ❖ Pour l'année scolaire 2014-2015, 2 enfants ont été suivis. 6 bénévoles étaient disponibles.
- ❖ L'expérimentation sur la présence d'une bénévole en soutien d'une enseignante pour les études a été très appréciée. Deux bénévoles sont intervenues des vacances de printemps jusqu'à fin juin.



# Aide aux devoirs

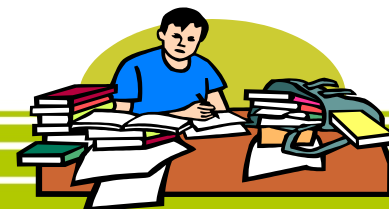
## Bilan, perspectives

### En 2015

- Les usagers et les bénévoles restent satisfaits du service
- Expérimentation des études positives reconduction pour 2016
- La distance entre l'école et la maison des associations ou la mairie est un obstacle.

### Pour 2016

- Reconduction des deux modes d'intervention
- Accueil de 2 bénévoles supplémentaires via la maison du bénévolat
- Proposition d'accompagner l'enfant, de l'école à la salle de travail par la bénévole,





# Aide classes découverte sur l'année 2014-2015

- ❖ 16 enfants de cinq classes ont été aidés.
- ❖ 13 de l'école du Petit Prince et trois du Puits de la Forge.
- ❖ L'aide globale s'élève à de 884,86€, contre 57 € en 2014





# Classes découvertes

## Bilan, perspectives

### En 2015

- ❖ 5 classes de CP, CE2 et CM1 sont parties
- ❖ Communication auprès des familles et des enseignants à l'occasion des réunions de parents d'élèves,

### Pour 2016

- ❖ Communication sur la reconduction de l'action auprès des enseignants et des familles
- ❖ 2 classes du puits de la forge doivent partir en classes découverte sur la période 2016.





# Les actions en faveur des personnes handicapées

- **L'IMPRO de Saint Laurent d'Agy** : distribution des publications municipales, participations aux manifestations notamment le colis de Noël.
- **L'IMPRO de Mornant**: Confection de gâteaux à l'occasion du thé dansant pour la semaine bleue, insertion d'invitation dans enveloppe, participation à la mise en place du repas des aînés
- Volonté partagée de poursuivre les partenariats en 2016.

# Les actions en faveur des personnes âgées



# Le repas des aînés



- En faveur des mornantais et mornantaises de plus de 70 ans, ce repas s'est déroulé le samedi 18 avril et a réuni 265 personnes.
- Le coût s'est élevé à 5561,52 € soit près de 850 euros d'économie:
  - 4296 € consacrés au repas (alimentation, vin, vaisselle)
  - 143 € de décoration et fleurs.
  - pas d'animation,
  - pas de frais de personnel (service effectué par les élus municipaux),

Les agents du REMM prépare le repas et sont présents le jour J pour la mise en oeuvre



# Le repas des aînés

## Bilan, perspectives

### En 2015

- Le repas a connu un vif succès,
- L'implication des élus lors du repas ou pour le transport a été très apprécié et a contribué à cette réussite,
- Les convives auraient apprécié une animation,

### Pour 2016

- Samedi 16 avril le thème est à définir en CA,
- Maintien de l'âge à 70 ans,
- Elus municipaux et administrateurs du CCAS présents afin d'aider au transport des personnes, aider au service...
- Une urne sera à disposition pour des dons pour les œuvres du CCAS (action à préciser),
- La confection du repas est assurée par le REMM,
- Le prix du repas pour les conjoints de moins de 70 ans est maintenu à 25 euros,
- Il est proposé de revoir l'animation fort appréciée des convives.

# Visite des bénévoles aux personnes âgées

- 5 personnes bénévoles ont rendu visite à 8 personnes âgées sur la commune. En moyenne cela correspond à une trentaine de visites par mois.



# Visites des bénévoles

## Bilan, perspectives

**En 2015**

**Pour 2016**

❖ Poursuite du dispositif

❖ Poursuite du dispositif





# Colis de Noël aux personnes âgées de plus de 70 ans, seules et sans enfant

- ❖ 21 personnes étaient concernées.
- ❖ 21 colis ont été distribués, pour un coût de 591,38€
- ❖ Participation de l'IMPRO de Saint Laurent d'Agnay dans la confection du colis et la fabrication d'un objet décoratif





# Colis de Noël

## Bilan, perspectives

### En 2015

- ❖ L'action est appréciée : elle permet aux personnes âgées de nouer le contact avec des membres du conseil municipal.
- ❖ Le partenariat avec l'IMPRO a été apprécié,
- ❖ Les jeunes de l'IMPRO indiquent qu'ils aimeraient prévoir une après-midi de rencontre avec les personnes âgées pour qui ils préparent chaque année un cadeau.
- ❖ Cette année le CME venant d'être renouvelé, il n' a pas été associé à la distribution,

### Pour 2016

- ❖ Reconduction de l'action avec l'implication du CME, s'organiser pour qu'il y ait deux enfants à chaque fois,
- ❖ Reconduction de la collaboration avec l'IMPRO, peut-être envisager une distribution avec les élus à la maison de retraite de Mornant

# Voyage seniors

**2015**



C'est un projet qui a récolté beaucoup de succès auprès des participants, car il répondait aux besoins de ceux ci en termes d'animation, de budget, de situation géographique, de confort et d'adaptabilité aux handicaps que certains avaient. Les deux accompagnantes étaient très présentes et à l'écoute des doléances de chacun.

## 2015

- ❖ Un voyage fin juin
- ❖ Création d'un groupe de travail issu des personnes précédemment parties
- ❖ Destination Longeville Mont d'Or dans le Doubs
- ❖ 25 personnes inscrites pour 20 départs
- ❖ 16 dames et 4 messieurs entre 64 et 90 ans.

## 2016

- ❖ Création d'un groupe de travail, réunit 2 fois
- ❖ Un voyage du 27-06 au 02-07
- ❖ Destination Egletons dans la Creuse
- ❖ Julie GUINAND accompagne le groupe
- ❖ 15 mars réunion d'information



# Personnes âgées et le partenariat local

La participation au CLIC (centre local d'information et de coordination en gérontologie) en 2015 a permis:

- Une coordination sur la semaine bleue. Le thé dansant organisé par le CCAS n'a rassemblé qu'une trentaine de personnes. Cependant l'animation proposée a enchanté l'assemblée, il faudra insister davantage sur la communication en 2016



# Personnes âgées et le partenariat local

- La soirée débats sur la maladie d'Alzheimer en partenariat avec la MTRL, la COPAMO et d'autres partenaires a emporté un vif succès. Le CCAS est très fiers de cette réussite et espère renouveler des actions aussi percutantes.
- 300 spectateurs
- Plus de 50 personnes refusées

# Les clés du succès....



- Une pièce de théâtre qui amorce le débat
- Un partenariat fort et une mutualisation des moyens avec la COPAMO
- Des partenaires reconnus relais de communication
  - La MTRL
  - Les caisses de retraites complémentaires



# Personnes âgées et partenariat

## Bilan et perspectives

### **Pour 2015**

- À l'occasion de la semaine bleue :
  - Thé dansant communal, animé par Plein vent, une troupe qui a su plaire aux Mornantais.
  - L'agent du CCAS et les élus ont tenu la buvette
  - L'Impro a confectionné des gâteaux, ainsi que certains élus,
- Soirée Alzheimer

### **Pour 2016**

- Poursuivre l'action de la semaine Bleue en lien avec le CLIC et la COPAMO, mutualiser davantage nos actions. Propositions d'actions à travailler en conseil d'administration
- Partenariat avec la maison de retraite de Mornant avec l'Instant Thé,
- Partenariat avec la COPAMO et l'instance CLIC pour une action auprès des aidants ...



# Groupe de travail personnes âgées: 2015

- Résidence André Jaillet

## **Projet de logements sociaux adaptés aux personnes âgées**

- 26 logements (16 PLUS, 4 PLAI, 6 PLS)
  - ❖ 2 T1 bis
  - ❖ 16 T2 de 52 m<sup>2</sup>
  - ❖ 8 T3 de 68 m<sup>2</sup>
  - ❖ 19 logements réservés mairie (résidence dédiée en priorité aux personnes âgées)
  - ❖ Des espaces communs conviviaux dont une partie est dédiée au club de l'amitié,
- 26 stationnements en sous-sol
- Salle associative (club de l'amitié et salle partagée) de 155m<sup>2</sup>

Bailleur la SEMCODA



# Réflexions et perspectives

- Réflexion sur le développement des services et activités proposés au sein de la résidence
  - Rencontre des commerçants par les élus afin de réaliser un annuaire des commerçants qui pratiquent la livraison à domicile
- Réflexion sur l'intervention du CCAS au sein de la résidence
  - Dès l'ouverture il est prévu l'intervention du travailleur social du CCAS 2 heures par semaine au sein de la résidence à moyen constant. Bilan à 6 mois puis 1 an envisagé. Permanence sur rendez-vous dans la mesure du possible. Créer une dynamique autour des seniors.
- Réflexion sur l'articulation entre le bailleur et la commune pour l'inscription des demandeurs et l'attribution des logements.
  - Rencontre du bailleur sur les modalités d'attributions
  - Rencontre de la préfecture
  - Livraison prévue en avril 2016

# Le logement





# Logements temporaires

## Bilan, perspectives

### En 2015

### Pour 2016

- Point avec Régie Nouvelle et habitat et humanisme concernant le logement temporaire de l'ancienne gendarmerie
- ➔ Dénonciation de la convention car logement énergivore
- Régie Nouvelle et habitat et humanisme se positionnent favorablement sur le logement temporaire de type 2 dans les logements de la poste,
- Convention entre la mairie et Habitat et Humanisme pour le T2 de la poste
- Travailler un partenariat avec l'association le MAS (association qui accompagne les femmes victimes de violences) pour capter un logement temporaire sur le parc actuel réservé Mairie, en fonction de leur capacité financière,



# Les logements sociaux

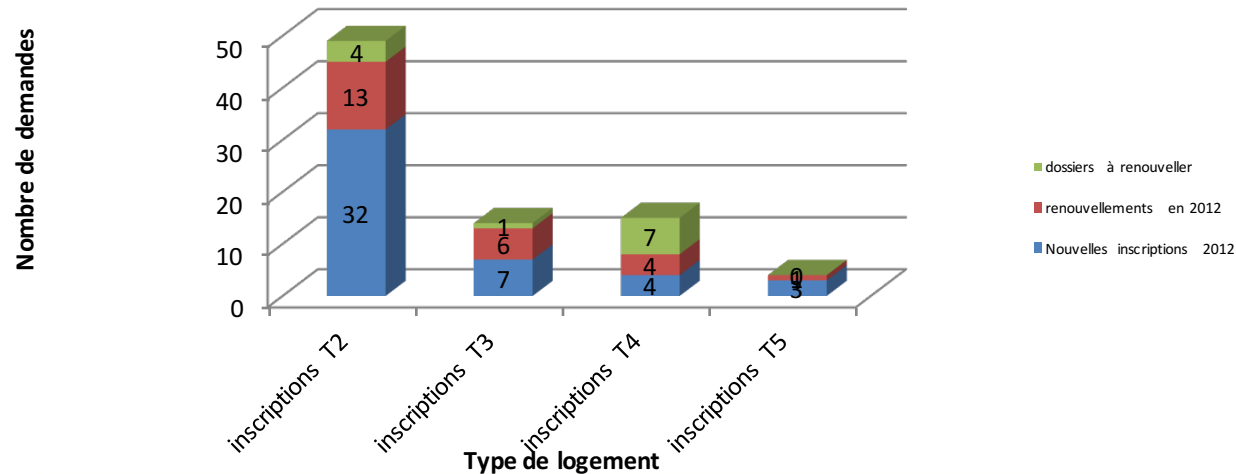
Les logements sociaux sont répartis entre 5 organismes bailleurs

- ❖ L'OPAC du Rhône, pour la gestion de 157 appartements (15 résidences) et 19 à venir,
- ❖ Habitat et Humanisme, pour la gestion de 7 appartements
- ❖ Immobilières Rhône Alpes (anciennement HMF) pour 11 appartements (résidence «les belles saisons »)
  - ❖ Depuis 2015 nous saluons l'arrivée de:
- ❖ ALLIADE habitat 6 appartements les « Floralys » et 12 à venir les « Palladines »
- ❖ La SEMCODA 7 appartements la poste et 26 à venir Résidence André Jaillet

# La répartition des demandeurs

- Cette année le nombre d'inscriptions est important (46). On constate que la majorité des demandeurs ne renouvelle pas. Le non renouvellement peut s'expliquer par un oubli des personnes de réitérer leur inscription, ou lorsqu'ils ont trouvé un logement sur une autre commune,
- Egalement une large majorité relève du plafond de ressources minimum (PLAI).

Nombre de demandes de logement en fonction du type de logement



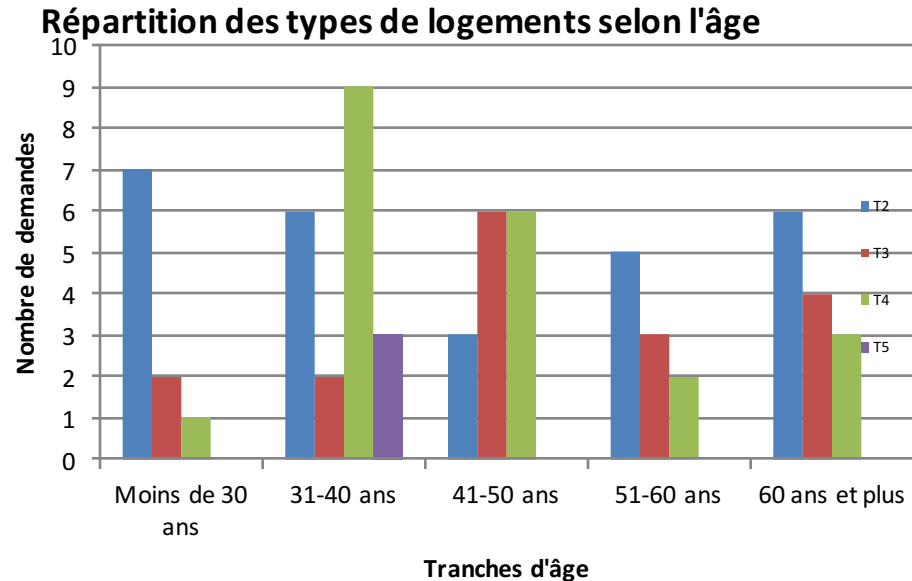
# Profil des demandeurs

- Une demande importante de T2. Public plus représenté que les années précédentes. Les T4 sont également recherchés .

Attention nous repérons une forte demande de logement en PLAI face à une offre très limitée.

Réfléchir à une information sur qui peut faire une demande de logement social,

Informer les bailleurs et opérateurs du territoire du profil des demandeurs





# Les permanences des partenaires

- Depuis 2014 les permanences des partenaires ont été regroupées dans le second bureau au CCAS.
  - ATMP, CARSAT, MSA, Avocates, le conciliateur de justice, la ligue contre le cancer, le CICAS
  - Conséquences positives:
    - soutien au travailleur social du CCAS (information, analyse de situation).
    - Pertinence pour les usagers, l'orientation des partenaires vers le CCAS est plus facile, l'inverse étant vrai également



# Mutuelle des Mornantais

- Janvier 2015

effectivité des contrats

- Plusieurs actions de préventions avec l'intervention du professeur Joyeux, du neurologue Croisile, ou encore Dr Christiane Ricard-Meille sur la maladie de Lyme
- Constitution du comité de suivi
- 1<sup>er</sup> bilan fin 2015 sur l'équilibre du contrat
  - 230 contrats et 425 personnes couvertes
  - 233 actifs et 192 retraités
  - 6 personnes n'avaient pas de mutuelle
  - Impact de la mise en place du contrat responsable (faible augmentation option 3 actif et option 2 retraité)
  - Conventionné Aide à la Complémentaire Santé depuis 1<sup>er</sup> juillet 2015

- Janvier 2016

effectivité des contrats sur complémentaire

- Actions de préventions à envisager notamment sur le cancer du sein
- Comité de suivi à réunir pour évaluer la progression du contrat